Mois de l'innovation publique

Transition écologique

FICHE INITIATIVE

Économie circulaire

une démarche dynamique adoptée par la commune de Lesneven



Et si les matériaux les plus écologiques et économiques étaient ceux qui existent déjà ?

Le point de départ

Engagée dès janvier 2024, la construction du nouveau complexe sportif de Lesneven s'est achevée en avril 2026. À travers ce projet d'envergure, la municipalité signe une démarche particulièrement ambitieuse, résolument tournée vers l'architecture circulaire et l'écoresponsabilité.

Pensé bien en amont pour réduire au maximum son empreinte carbone, le chantier a mobilisé un réseau de partenaires et d'entreprises locales, clés de voûte de cette réussite collective. Aujourd'hui finalisé, cet équipement innovant et d'avenir s'impose comme une référence majeure en matière de commande publique durable.

Ce qui a été mis en place

Le projet porté par la **commune de Lesneven** et conçu par le **cabinet Eno Architectes** a mis en lumière un modèle remarquable d'économie circulaire dans la réalisation du c**omplexe sportif Alice-Milliat**, inauguré au printemps 2026.

Cet équipement adopte une approche écologique globale (**matériaux bas carbone, sobriété énergétique, récupération des eaux de pluie**) en y associant une démarche particulièrement innovante axée sur le **réemploi de matériaux de construction**.

Des matériaux de second oeuvre et de finition réemployés

- **Les sanitaires** : WC, lavabos et équipements d'eau récupérés et reconditionnés.
- **Les revêtements :** Lots importants de carrelage et de faïence (souvent issus de rebuts de chantiers ou de surplus de production).

Une organisation locale et collective

Pour mener à bien le « lot réemploi », la commune s'est entourée de spécialistes et de structures locales (le groupement composé de **Murmur réemploi** et de **La Réserve des Matériaux**, avec l'appui du **G4DEC**).

- **Sourcing local** : Les matériaux de réemploi et les rebuts de chantiers ont été directement sourcés sur le territoire breton.
- **Logistique circulaire** : Les matériaux récupérés ont été vérifiés, reconditionnés et stockés temporairement avant d'être livrés directement sur le chantier.
- **Bénéfice économique** : Cette démarche a démontré que l'approvisionnement en réemploi et en rebuts de chantier pouvait s'avérer **moins cher que l'achat de matériaux neufs** en permettant une **économie de 8000 euros.**

Ce que cette initiative a apporté

Cette démarche met en lumière des retours d'expérience précieux, dont l'analyse des points forts et des faiblesses permet de dégager plusieurs axes d'amélioration pour de futurs projets.

En conception et passation des marchés

- Anticiper la rédaction du CCTP en intégrant des marges de tolérance adaptées aux gisements réels plutôt que de copier les exigences du neuf.
- Mentionner obligatoirement dans le CCTP les caractéristiques techniques critiques (raccordements, positionnement spécifique PMR...).
- Mobiliser un AMO réemploi local dès la conception pour sécuriser la faisabilité et le sourcing.
- Simplifier les procédures contractuelles pour les calquer sur les capacités réelles des acteurs locaux.

En phase chantier

- Planifier des points physiques (lot réemploi, entreprises, maîtrise d'œuvre) pour valider les gisements et tracer les motifs de refus.
- Soumettre les opportunités au fil de l'eau sans attendre un stock complet pour accélérer les arbitrages.
- Valider les principes de certains produits en amont et acter les décisions directement en réunion de chantier.

Pour aller plus loin

Interrogez-vous :

- Quelles sont les règles d'or à inscrire dans nos cahiers des charges (CCTP) pour réussir un chantier avec des matériaux de réemploi ?
- Comment former et impliquer nos agents communaux pour intégrer le réflexe du réemploi dans les futurs chantiers de la collectivité ?

Pour toute information complémentaire : mois_innovation@cdg29.bzh